VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 14 MARS 1917 — No. 20

ABONNEMENTS
Canada.............. $1.00 par année
Etats-Unis.......... 1.50 " "
Europe.............. 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR
[illegible] communications concernant [illegible] ou l'imprimerie devront être [illegible] Manitoba
42 [illegible] PROVENCHER
SAINT-BO[illegible] MANITOBA
Téléph[illegible] ain 3377

LA SITUATION MILITAIRE

"Si un vaisseau marchand américain, dûment armé, rencontre et coule bas, un sous-marin allemand, (ce qui arrivera, je l'espère) ce sera à l'Allemagne d'agir. Si, cependant, c'est le sous-marin qui coule le vaisseau américain, ce sera au tour des Etats-Unis d'agir."

Ces paroles ont été prononcées samedi soir par M. Taft, l'ancien président des Etats-Unis, devant un auditoire de "La League to enforce peace." On peut accepter ce discours de M. Taft comme un exact reflet de la mentalité américaine.

Les Etats-Unis ne veulent pas la guerre, mais ils y sont poussés comme malgré eux par l'Allemagne. Tout le monde civilisé a suivi avec un palpitant intérêt les efforts que le président Wilson a fait pour épargner à son pays l'effusion du sang. Le drapeau américain a été méprisé et bafoué de telle sorte qu'il n'y avait plus moyen de patienter sans déshonneur. M. Wilson a donc fait armer les navires marchands des Etats-Unis. A la première rencontre avec un sous-marin allemand, l' "over act" attendu se produira sûrement. Donc, la coalition austro-allemande paraît sur le point d'avoir un nouvel adversaire de plus.

On se pose un peu partout cette question : l'entrée en guerre des Etats-Unis sera-t-elle un avantage ou un désavantage pour l'Angleterre et la France ? Pareille question nous paraît étrange, à nous qui ne sommes pas militaires ! Il nous paraît qu'une nouvelle nation de cent millions d'hommes ajoutée aux autres adversaires de l'Allemagne ne ferait pas précisément l'affaire du Kaiser ; à moins que ce ne soit un avantage que d'accumuler devant soi des ennemis ! Argumenter plus longtemps un tel point semblerait plutôt du paradoxe.

En l'absence de renseignements précis sur la puissance militaire des Etats-Unis, on doit au moins noter ce fait : l'Angleterre et la France désirent vivement l'intervention des Etats-Unis ; or ces nations doivent savoir mieux que nous si l'entrée en guerre des Etats-Unis est bonne ou mauvaise. De plus, il est logique de supposer que si les Etats-Unis se jettent dans l'arène, ce sera avec la détermination de vaincre—par conséquent avec la détermination de travailler de concert avec les autres ennemis de l'Allemagne.

* * *

En Mésopotamie, les choses se sont améliorées sensiblement depuis un mois. La prise de Bagdad en particulier a été un coup terrible porté à la puissance militaire et politique des Turcs en Perse. Si, maintenant, comme tout le fait espérer, les armées russes peuvent opérer leurs jonctions avec les troupes anglaises, l'écroulement de la Turquie deviendra chose certaine. Il suffira d'y mettre un peu de temps.

* * *

Sur la situation générale, voici ce qu'écrivait, il y a exactement un mois, un critique militaire français de réputation mondiale. Nous citons le général *Cherfils* :

L'Allemagne vient de livrer une grande bataille morale aux Etats-Unis. Elle a perdue. Le résultat est considérable. Il répare grandement tout ce que la campagne de Roumanie n'a pas su nous donner. Nous n'avons pas été en mesure de prendre Sofia de concert avec les Russes et de faire ainsi passer sur la Bulgarie abattue une vague de démoralisation qui aurait ébranlé le moral des deux Allemagnes et les trônes de Vienne et de Berlin. La politique d'orgueilleux désespoir du Kaiser vient de nous donner une belle revanche de notre manque à gagner dans les Balkans. Il espérait faire capituler le président Wilson. Sa manœuvre audacieuse et criminelle se retourne contre lui. Il est acculé à l'accablement de la guerre presque mondiale, où à l'humiliation. Dans l'un ou l'autre de ces deux cas, il subit le désastre d'une grande défaite morale. Et c'est là une préparation excellente aux grandes offensives terminales, par lesquelles les Alliés renverseront les barrières, derrière lesquelles s'arc-boute l'ultime résistance de l'ennemi.

C'est à cette constatation que j'en voulais venir. Elle précise le résultat, militairement grave, de la manœvre allemande en Amérique.

L'Allemagne est aux abois. Elle est pressée d'en finir ; elle touche au bout, à la fois de ses forces et de la résistance morale de son peuple.

Elle ne peut plus durer longtemps. Nous, au contraire, pour qui le temps travaille, à qui chaque jour apporte un supplément de puissance, en faisant grandir les forces de nos deux plus puissants alliés, nous n'avons qu'à attendre et à tenir.

Il ne faudrait pas que les civils de l'intérieur, par un énervement qui serait coupable, pussent inciter le grand commandement à tenter une offensive, sans qu'il en ait réuni tous les moyens, et avant l'heure où elle pourra être concertée avec celle de tous nos alliés. Les situations des deux camps sont en effet diamétralement opposées. Tandis que l'Allemagne est acculée à la nécessité de jouer sa dernière carte, nous avons un intérêt militaire évident à ne pas hâter l'événement d'une offensive, qui, retardée, n'en sera que plus décisive. Calmons nos impatiences et laissons notre grand commandement maître de choisir son heure.

FIN DE SESSION

Les députés de notre législature sont retournés chez eux, après huit semaines d'un travail plutôt pitoyable.

On ne pouvait guère demander à ces députés de faire des merveilles ! On sait que le niveau intellectuel de notre Chambre n'est pas des plus élevés ; seuls quelques hommes de sens droit et de saines traditions y surnagent encore ; ils sont en minorité dans le moment ; mais l'électorat leur enverra du renfort à la première occasion. Pour l'heure, c'est l'ignorance, la démagogie et le fanatisme qui sont les maîtres.

Entre plusieurs lois mauvaises que nos députés ont votées, il en est une qui fait saillie : c'est la loi universitaire. Cette loi se distingue par deux vices fondamentaux : elle transgeresse des droits acquis, (mais ça ne compte plus dans notre province), et elle proclame un principe faux, le principe de l'université d'Etat neutre.

Une pareille législation jette de l'huile sur le feu ; c'est un nouvel élément de discorde pour les habitants de cette province, car on n'imagine pas que nous allons nous laisser dépouiller sans nous défendre. Ainsi, grâce au gouvernement Norris, catholiques et protestants, anglais et français, vont continuer de se chicaner, quand ce ne serait pas trop du temps et des énergies de tous pour assurer le progrès et le légitime développement de notre province. Et au bout de quelques années, ceux qui nous persécutent aujourd'hui constateront, à leur grande surprise, que la question scolaire et la question universitaire sont toujours vivantes; on se fâchera, on manifestera de l'impatience et du dépit, mais rien n'y fera : quand on attaque injustement une religion, ou une langue, on s'enfonce soi-même une écharde dans les flancs ; la fièvre se met dans l'organisme, et il faut enlever l'écharde avant que la fièvre disparaisse.

En 1890, MM. Greenway et Martin pensaient que la besogne serait courte. Après vingt-sept ans les Canadiens-français ne sont plus seulement dix mille, mais tout près de trente-cinq mille. Nous pouvons faire élire des députés français dans au moins six comtés, et nous mènerons en laisse au moins une dizaine de députés anglais, qui seront obligés de nous faire des façons pour se faire élire—si les Canadiens-français ont le bon sens de s'unir, naturellement.

M. Norris voit bien que son affaire n'est pas claire ; il s'aperçoit que des représailles sont probables ; et il cherche à nous tranquilliser. C'est ainsi qu'il a distribué quelques faveurs particulières à certains Canadiens-français ; c'est ainsi qu'il a parmi nous quelques accointances nettement perceptibles. M. Norris va essayer de parer quelques-uns des coups que l'électorat canadien-français s'apprête à lui porter.

C'est déjà une satisfaction de savoir que nos persécuteurs éprouvent du malaise. Ce malaise augmentera à mesure que se rapprochera la date des élections ; car les Canadiens-français du Manitoba feront la lutte sur la question scolaire et sur la question universitaire.

COUPS DE PLUME

Le *Free Press* est l'adversaire du français ; le distributeur du *Free Press* à Saint-Boniface trouve cependant que le français est utile, puisqu'il adresse une lettre circulaire française à sa clientèle.

* * *

Il est, en effet, très regrettable qu'on n'ait pas lu dans les deux langues l'adresse que la Ville de Saint-Boniface a récemment présentée à Son Excellence le gouverneur-général du Canada. C'eut été plus correct et plus digne. Nous exonérons cependant de tout blâme nos échevins et nos fonctionnaires français, qui ont été prévenus trop tard de l'impair pour pouvoir l'empêcher.

* * *

Le gouvernement Norris ne s'est pas encore emparé du contrôle de nos diverses institutions de charité. Mais ça viendra ! Il a été question cette année d'une loi qui établirait un inspectorat méticuleux de ces institutions dans le but, paraît-il, d'empêcher le gaspillage des énergies qui se consacrent à nos pauvres et à nos malades. On voit d'avance où ces espèces de lois peuvent mener nos maisons de charité: orphelinats et hôpitaux, qui reçoivent bien quelques bribes de secours officiels, mais n'en sont pas moins essentiellement l'œuvre de capitaux privés.

LA QUESTION UNIVERSITAIRE

Nous donnons ci-après les résumés des discours prononcés par nos députés de langue française sur la loi de l'Université d'Etat à la législature manitobaine. Nous croyons par là rendre justice à nos défenseurs en faisant connaître à la population catholique de cette province leurs fières revendications de nos droits.

Discours de M. Joseph Hamelin

Le gouvernement prétend s'arroger le droit de contrôler absolument l'éducation primaire et secondaire. Si les chefs de famille de notre province songeaient un peu à l'importance de la loi soumise à cette chambre ils ne l'approuveraient certainement pas.

Le droit de choisir les éducateurs des enfants et de surveiller leurs éducation appartient d'abord aux parents. Ce droit est inaliénable et ne peut être délégué ou cédé à qui que ce soit. Ce n'est que dans le cas de crime ou d'incapacité que ce droit peut leur être enlevé.

L'Etat ne peut avoir sous ce rapport d'autre droit que celui de protéger et d'aider les parents dans l'accomplissement de ce devoir si important.

Les plus grands hommes d'état anglais, les plus profonds penseurs de l'Angleterre se sont élevés de tout leur force contre l'accaparement de l'éducation par l'Etat. Certes, l'Etat a le droit d'intervenir dans les questions d'éducation, mais il n'a pas le droit d'en prendre le monopole absolu. Ce monopole est contraire au droit des parents, au droit naturel et à la liberté britannique.

Un instinct naturel devrait révolter les parents contre cette loi spoliatrice. Le gouvernement livre aux mains des agitateurs politiques ce puissant instrument de l'éducation. Nos gouvernants devraient au moins rester dans les limites permises en ne prenant pas le contrôle exclusif de l'enseignement. Ils agissent contrairement au bien-être et au progrès du pays.

On peut juger des sentiments de la population catholique de la province à ce sujet en considérant que depuis trente ans ils ont maintenu à leurs frais leurs écoles séparées. Cette fermeté dans leurs convictions, cette foi si active s'imposent à la profonde sympathie de tout homme qui sait apprécier la sincérité religieuse, la grandeur d'âme et l'honneur.

Sir A.-T. Galt, l'un des Pères de la Confédération, disait : On ne peut faire de plus grande injustice à un peuple que d'imposer à ses enfants une éducation contraire à leurs principes religieux.

L'Hon. T.-H. Johnson, interrompant:
—Dites-vous que l'éducation universitaire est obligatoire ?

M. Hamelin :
—Je proteste contre le monopole de l'Etat en matière d'éducation. Si l'université est sous le contrôle de neuf directeurs nommés par le gouvernement, cela constitue un monopole.

Discours de M. Aimé Bénard, Député d'Ibervielle

La religion ne trouve qut très peu de place dans une université ou une école de l'Etat. **La religion est cependant un facteur de première importance dans la formation morale de l'enfant ou du jeune homme. Il ne peut y avoir de véritable éducation sans religion. L'école devrait être embaumée d'une atmosphère religieuse ; le jeune étudiant doit y respirer l'atmosphère de la famille. Si elle appartient à une autre dénomination, il n'y aura pas confiance. Il ne la respectera pas si elle n'appartient à aucune dénomination.**

Laissez-moi vous citer les paroles d'un homme d'Etat et d'un grand penseur, connu dans son temps sous le nom de "grand vieillard", M. Gladstone, premier ministre de l'Angleterre.

M. Gladstone dit: "Dans mon opinion, un système de religion non-confessionnelle établi par ou sous l'autorité de l'Etat est un monstre."

Au sujet de ce système élastique de religion dont on veut saturer les écoles de toute dénomination, écoutons les paroles de Lord Salisbury. La citation est plus longue, mais elle est intéressante, et couvre la question en litige.

Lord Salisbury dit : Un certain nombre de personnes ont inventé ce que je pourrais appeler une religion brevetée, compressible, qui peut être comprimée dans toutes les consciences, et **ils prétendent que cette religion devrait être la seule enseignée dans toutes les écoles de la nation**... Il n'y a qu'un sain principe dasn l'éducation religieuse, auquel vous devriez adhérer et que vous devriez appliquer avec vigueur contre les accommodements des hommes **officiels, celui-ci : un parent, à moins qu'il n'ait perdu son droit par des actes criminels, a le droit inaliénable de déterminer l'enseignement que son enfant devra recevoir sur les sujets les plus sacrés et les plus importants."**

Y a-t-il ici un parent chrétien appartenant à aucune confession religieuse qui ne dira pas que Lord Salisbury a raison et qui ne déplorera avec moi le manque de religion dans nos écoles de l'Etat et dans nos universités ? Je fais appel à tout homme qui a le respect de sa foi chrétienne et un réel amour pour ses enfants.

Vous voyez que je tire mes témoignages de source protestantes et des meilleures de ces sources. Il est réellement étonnant de constater combien un bon protestant et un bon catholique voient les choses d'un œil si peu différent.

Theodore Roosevelt ,président des Etats-Unis, dont la réputation d'homme instruit et de penseur ne saurait être niée : **"Dans ce pays nous sommes fiers à juste titre de notre système d'éducation si répandue et si populaire... Mais ce système n'est pas suffisant en lui-même. Nous devons cultiver l'esprit, mais il ne suffit pas de cultiver l'esprit. Avec l'éducation intellectuelle nous devons acquérir l'éducation spirituelle qui devra faire tourner à profit l'éducation de l'intellect. Un homme dont l'intellect a été puissamment développé, mais dont l'éducation morale a été négligée devient d'autant plus dangereux pour la société qu'il a acquis davantage de puissance."**

Wellington fait encore ressortir davantage cette idée de Theodore Roosevelt touchant le danger de l'éducation intellectuelle sans, l'éducation spirituelle, lorsqu'il dit : "La science sans religion tend à faire de l'homme un habile démon."

L'évêque Williams, de Michigan, a établi le rapport qui existait entre l'assistance décroissante aux exercices religieux et le système irréligieux de nos écoles publiques.

L'église épiscopalienne appelée "Living Church" a publié plusieurs lettres de ses membres demandant plus d'enseignement religieux dans les écoles.

Ici même à Winnipeg, certins ministres ont déclaré du haut de la chaire, que les catholiques avaient raison de demander plus de religion dans les écoles.

Suivant nos vues, la religion ne doit pas être releguée à la dernière demiheure du jour. Non, elle doit pénétrer toute l'éducation; elle doit être unie à l'instruction comme l'âme est unie au corps.

En conséquence nous demandons la liberté de placer plus de religion dans notre éducation universitaire, et nous sommes convaincus que par là nous contribuons au vrai progrès de l'éducation supérieure, au plus grand bien de la province, à la formation d'un meilleur et plus grand Manitoba.

* * *

Nous publierons le discours substantiel de M. P.-A. Talbot, député de LaVérendrye, dans notre numéro de la semaine prochaine.

Feu l'Hon. P. Boucher de la Bruère

La *Presse* apprécie très justement en ces termes la carrière de feu l'honorable M. Boucher de la Bruère :

Un de nos Canadiens les plus éminents vient de disparaître en l'hon. Pierre Boucher de LaBruère, qui a occupé si longtemps le poste de surintendant de l'Instruction Publique dans la province de Québec. La fonction dans l'exercice de laquelle le regretét défunt a brillé, n'a occupé que la dernière partie de sa longue carrière publique.

L'autre partie, beaucoup moins connue de la génération présente, n'en est assurément pas moins remarquable.

L'hon. Pierre Boucher de La Bruère a été tour à tour protonotaire, journaliste, conseiller législatif, ministre provincial, Orateur de la Législature, et auteur de plusieurs brochures historiques, politiques et éducationnelles, dont la vieille génération parle encore avec beaucoup d'admiration. Un autre rôle qu'il a également tenu avec avantage et dont la classe agricole se souviendra longtemps, c'est celui de promoteur zélé de l'industrie laitière et de plusieurs autres industries agricoles aussi recommandables.

La vie de l'illustre disparu a été une leçon constante d'énergie, d'esprit public, de travail et d'honnêteté. Et elle mérite d'être citée comme modèle à la jeunesse de nos jours, qui cherche à s'orienter.

Le lieutenant-colonel Ducharme

Nous avons le très grand regret de faire part à nos lecteurs du décès, survenu lundi soir, du lieutenant-colonel L.-J.-O. Ducharme. Notre éminent compatriote souffrait de l'estomac depuis longtemps mais ce n'est que vendredi qu'il a dû se rendre à l'hôpital de Saint-Boniface. C'est en vain qu'on lui fit une opération chirurgicale; les médecins constatèrent que le cancer avait fait trop de ravages pour qu'on put le guérir.

La mort du colonel Ducharme cause un grand deuil dans les cercles militaires et dans la population civile. M. Ducharme était justement admiré et estimé dans tous les milieux.

Le lieut.-col. Ducharme avait 57 ans ; c'était l'un des officiers d'artillerie les plus éminents du Dominion. Il entra à l'école Royale d'Artillerie de Kingston en 1883 ; il fut vite promu au rang d'instructeur, fonction qu'il occupa pendant 9 ans ; ; fait capitaine en 1899, il devint major en 1900. Quand éclata la guerre du Transvaal, le major Ducharme fut chargé d'organiser deux batteries, à Kingston; c'était un travail particulièrement difficile, dont il se tira avec beaucoup d'honneur.

De retour à Winnipeg, le major Ducharme prit le commandement de la 13e batterie.

Les officiers formés par le colonel Ducharme sont nombreux et tous proclament l'excellence de son enseignement.

Le lieutenant-colonel a traversé l'océan l'année dernière à titre de commandant de la 5e brigade d'artillerie ; son voyage dans les tranchées de France fut plein d'enseignement pour le vaillant colonel et pour les militaires dont il était le professeur. Comme sa santé ne lui permettait pas un séjour prolongé au front, le colonel Ducharme avait accepté à Winnipeg le commandement de la 16e batterie.

Le distingué défunt laisse, outre son épouse, trois fils, le lieutenant George Ducharme, MM. Léo et Lawrence Ducharme, et une fille, mademoiselle Carmen Ducharme.

Les restes mortels du colonel Ducharme ont été transportés mardi, de l'hôpital de Saint-Boniface à la résidence, 361, rue DesMeurons ; les funérailles auront lieu demain matin, jeudi, à la cathédrale, à dix heures. On rendra les honneurs militaires à la dépouille mortelle du distingué militaire.

Nous présentons à madame Ducharme et à la famille l'expression de nos très profondes sympathies.

La Convention des Commissaires d'Ecoles

Cette convention a eu lieu la semaine dernière à l'école Kelvin. Nous avons noté avec le plus grand plaisir que nos commissions d'école des centres français s'y sont fait représenter en quantité inusitée. Nos délégués ont pris une part prépondérante aux travaux du congrès, soit par leurs discours, soit par leurs votes.

Notons avec plaisir que le président de la Commission Scolaire de Saint-Boniface, M. J.-A. Marion, a été élu membre de l'exécutif de l'Association des Commissaires d'Ecoles. Nous félicitons de tout cœur notre estimé concitoyen ; l'honneur qui lui échoit est bien mérité.

Cette convention a permis à nos commisaires d'écoles français de se rencontrer et d'échanger leurs vues. Il sortira beaucoup de bien de ces quelques jours de camaraderie.

LA RESISTANCE FRANÇAISE

("Le Parler Français", de Québec)

(Suite)

A l'hôtel où vous logez, elle est personnifiée par ce bambin, dont le père, fonctionnaire à Belgrade, est rentré en France pour partir comme interprète serbe rejoindre Sarrail à Salonique ; par cette vieille marquise qui a dû fermer son château en province, et qui vit ici avec sa fille, veuve, dont les deux fils aînés ont été tués et qui s'est réfugiée à Paris avec son dernier enfant, chassés par l'ennemi qui occupe encore leurs terres de Champagne ; par ces deux officiers dont l'un, à quatre-vingt-trois ans, comme inspecteur major des formations sanitaires, vient d'ajouter la croix de guerre à la Légion d'honneur gagnée en 1870, et dont l'autre, colonel du Second Empire, octogénaire lui aussi, mêle au récit de ses souvenirs de Sédan celui de la mort de son fils unique, officier de quarante ans, tué à Charleroi.

Dans la famille amie où vous dînez, des quatre fils engagés, l'aîné a été tué en août 1914, le cadet, blessé au même combat a été ramassé sur le champ de bataille par des ambulanciers allemands et est prisonnier en Silésie, le troisième est au feu, le dernier est là, en congé de convalescence pour sa deuxième blessure reçue lors de la poussée en Champagne ; un gendre est territorial et sa femme a remplacé au foyer paternel les gars partis par ses six enfants. Et rien peut-être n'est révélateur de la mentalité française comme cet intérieur où le courage un peu anxieux des sœurs est relevé par l'optimisme indéfectible du père et par la crânerie virile du jeune frère s'en retournant rejoindre sa compagnie dans la fournaise, comme on reprend un travail interrompu et qui vous plaît, et ne faisant allusion aux périls courus que pour accentuer son : "Mais vous voyez bien qu'il n'y a pas à s'en faire !"

Vous changez de sphères sociales, sur des figures moins affinées, vous retrouverez les mêmes traits essentiels qu'y ont imprimés les mêmes angoisses, la même vaillance. La guerre a frappé à toutes les portes françaises, toutes les portes se sont ouvertes ; parmi les petites gens, comme dans la bourgeoisie, des hommes sont partis qui, morts ou disparus, ne sont pas revenus. Ainsi, dans la boutique du coiffeur, où avant la guerre il y avait cinq garçons, tous ont été mobilisés ; un camarade réformé est venu empêcher l'établissement de fermer ; seul il suffit à la besogne, et la caissière c'est la patronne ellemême, qui n'a rien su de son mari depuis octobre 1914. Il est parmi les disparus. "Disparu" ! le mot le plus terrible de la guerre, disait-on aussi dans d'autres milieux. Et cette femme, comme toutes les femmes, toutes les mères de "disparus", s'obstine à attendre le retour de l'absent, et, avec un illogisme touchant, porte le deuil.

Mais, des hommes qui sont partis, jeunes, sains, pleins de vie, tous ne sont pas morts ou disparus ; des milliers, des centaines de mille sont revenus, vieillis, blessés, épuisés, et qui seront à la charge de ceux qu'ils faisaient vivre.

Ceux-ci, c'est dans les hôpitaux que nous allons les voir.

Les hôpitaux : il y en a de toutes sortes, un peu partout. A côté de l'hôpital régulier, la charité française en a créé par centaines, installés soit dans des hôtels particuliers, soit dans des maisons de santé comme celui de la rue de la Chaise, hôpital des municipalités canadiennes devenu hôpital d'Ecosse, soit en dehors des villes, comme Saint-Cloud... De toutes les œuvres de guerre, c'est la plus captivante, celle où nos pas nous ramènent le plus volontiers, celle qui vous est le mieux connue, et sur laqeulle il suffira donc de rappeler une couple des souvenirs qui s'y rattachent.

Lorsque, en commençant, je vous disais qu'il ne m'était rien arrivé, je me trompais ; en visitant cet hôpital de la rue de la Chaise—ancien hôtel Borghèse, habité par Châteaubriand, et dont le mur de jardin ferme la rue Récamier, — il m'est arrivé cette grande chose, d'être présenté au Colonel Polaqui. Officier de carrière, d'une soixantaine d'années, type du soldat, du gentilhomme français, son nom vous est sans doute inconnu, c'est une de ces gloires anonymes comme il y en a tant dans l'armée française. Il commandait à Douaumont, ce fort de Verdun qu'il a perdu, repris, perdu, encore repris et d'où on l'a emporté un soir couvert de blessures. Il m'est arrivé, deux fois, de causer avec ce glorieux éclopé, qui, disait-il, grâce aux bons soins de son infirmière canadienne, qui était là, allait pouvoir reprendre bientôt le commandement de son régiment, et peut-être reprendre son fort de Douaumont. Et quand on a entendu évoquer par un héros de cette trempe, le spectacle des vagues d'assaut qu'il a refoulées, quand on l'a vu frémir, lui, au souvenir des bras, des jambes s'agitant hors la barricade de cadavres et de blessés pardessus laquelle d'autres vagues humaines venaient déferler, —on emporte de cette guerre et de ceux qui la font une image tellement saisissante qu'on ne peut s'empêcher de révéler au public le nom d'un Colonel Polaqui.

L'autre souvenir est celui de Saint-Cloud.

Vous avez vu maintes descriptions de ces baraquements élevés dans un parc magnifique et dont l'ensemble fait songer à quelque exposition lugubre des produits de l'industrie de guerre ; de ces jeunes gens à qui il manque un bras, une jambe, ou qui, surtout, ont de ces terribles blessures à la tête, de ces hernies du cerveau, si nombreuses, qui disent l'affreux travail de l'obus dans la tranchée. Où que vous alliez, le spectacle ne varie guère.

Mais ce qui caratérise Saint-Cloud, hôpital offert par le Canada à la France, c'est qu'il met en présence l'une de l'autre, et dans la plus touchante des postures, la mère-patrie et sa fille. L'officier commandant, les chirurgiens sont des Canadiens français, les infirmières s'appellent : Mlle Casault, Mlle Riverin, de Québec, Mlle Tarte, de Montréal, Mlle Bigué, des Trois-Rivières; et ceux sur qui elles se penchent pour panser des plaies, ceux qu'elles réconfortent de leur sourire, de leurs mots français, ce sont de grands blessés, des blessés de Verdun. Est-il étonnant qu'elles trouvent, nos petites canadiennes, le merci heureux de

(A suivre sur la 2ème page)

LA RESISTANCE FRANÇAISE

(Suite de la 1ère page)

ces héros plus touchant que leur dévouement ?

Sans doute, elles y sont plus sensibles qu'au remerciement officiel qu'est venu leur porter, le 15 avril, le Président de la République. Car, s'oubliant elles-mêmes pour ne partager que les soucis de ces chers blessés, chacune d'elles redoute avec eux la déception possible que peut apporter cette visite. Car cette visite officielle a son côté navrant. Ces pauvres gars, devenus des loques souffrantes, non seulement ne se plaignent pas, mais émerveillés qu'on ait retiré de cet enfer qu'est Verdun autre chose que leur cadavre, ils se disent sincèrement veinards, et leur douleur, ils la cachent.

Mais, ces enfants sublimes ont un désir qu'ils ne peuvent taire : ils veulent la croix qui fera tout oublier... Or, le Président a trois croix à remettre, et ils sont près de deux cents. Trois seulement recevront ce sourire de la patrie reconnaissante... Il n'est rien de poignant, sur la figure exsangue des autres, comme cette souffrance morale s'ajoutant à la torture physique, cette amertume d'un désappointement qui leur paraît injuste; car, sans porter envie aux camarades qui l'ont gagnée, ils pensent à d'autres, à ces civils, "décorés, suivant l'expression de Maître Chenu, dans les antichambres des ministères ou pour des services étrangers à tout péril", tandis qu'eux l'eussent été, comme, depuis la guerre, la justice veut qu'on le soit, "dans le vestibule de la mort et au service de la patrie."

Des autres œuvres de guerre — secours aux mutilés, aux orphelins, etc.,—il suffira de rappeler celle qui nous intéresse davantage, puisque, sur les vingt millions de francs qu'elle a distribuée aux familles de soldats, aux évacués, nous avons, au Canada, contribue pour un demi-million . le Secours National de France.

En rentrant de Saint-Cloud à Paris, quand vous traversez la Place de la Concorde, votre œil intrigué est attiré par le vert criard d'une cabane en planches qu'on vient d'élever, en haut, à droite, devant l'Orangerie. Vous pénétrez dans le Jardin des Tuileries, et dans ce décor unique que font la Concorde, les Champs-Elysées, et là-bas l'Arc de l'Etoile doré par le soleil couchant, vous découvrez que cette cabane de quinze pieds est un modèle, placé là par le Secours National, pour l'admiration des Parisiens, des cinq cents maisons démontables expédiées par le gouvernement canadien et qui servent d'abris temporaires aux populations des régions dévastées.

Vous entrez dans l'Orangerie : le Secours National en a fait l'un de ces vastes entrepôts où sont déposées les caisses d'objets venus d'Amérique; d'autres entrepôts pour le triage et la réexpédition méthodique sont établis à l'Ecole des Beaux-Arts, au Pavillon de Flore... Aux quartiers généraux, rue Cassette, vous apprenez quels chemins ont pris les dons en nature et en argent pour aller combattre le froid et la faim.

Et si vous êtes curieux de suivre le cours de ce Pactole de la détresse, sans sortir de Paris, vous êtes conduits à l'un des Cantines-Refuges, comme celui de la rue de l'Abbaye. C'est un immeuble très modeste, au mobilier rudimentaire, et ce refuge est à la fois un orphelinat, un restaurant, un café; il est le seul "Khaki Club" que puisse fréquenter le soldat pauvre de l'armée française.

En effet, on y reçoit, d'urgence, les enfants chassés des territoires évacuée— soixante et douze étaient arrivés, la veille, du sud de Verdun—; on y loge gratuitement les militaires sans foyer qui, avec leur solde de cinq sous, seraient privés de leur congé sans ces refuges, où des gens charitables voient à ce que, chaque après-midi, le permissionnaire reçoive pour ses menus plaisirs, cinquante centimes, un billet de théâtre, des cigarettes... Enfin les familles nécessiteuses du quartier viennent y prendre des repas—mais, ces centaines de repas quotidiens, le Secours National ne suffirait pas à en faire les frais, si, après être allées les quêter en partie aux Halles, des dames du faubourg Saint-Germain ne se chargeaient complètement de les préparer à la cuisine, et de les servir elles-mêmes, en costume blanc, midi et soir, à cette foule de pauvres miséreux. Elles sont cent à faire cette besogne, depuis août 1914.

Voilà,—non une leçon,—un exemple de la charité que pratique la famille française, charité organisée, qui n'est pas le produit d'un enthousiasme éphémère mais qui, à l'arrière, s'inspire de la ténacité du combattant au front.

Et voilà un aperçu de ce que le moins observateur des passants peut voir de la guerre, à Paris. Il nous reste à voir le monstre chez lui, au front—non pas sous le fracas des obus, dans la tranchée—mais sur cette partie du front où l'ennemi a passé, où circule l'armée, et qui fut le champ de bataille de la Marne.

(A suivre)

La Société Historique de Saint-Boniface

Le gouvernement Norris a refusé, cette année, un octroi à la *Société Historique de Saint-Boniface*. C'est un nouveau coup de pied à la langue française et à tout ce qui est français dans cette province.

C'est l'ancien gouvernement Roblin qui avait accordé cet octroi à la Société Historique, et qui à force de le renouveler chaque année en avait fait un estimé permanent du budget provincial.

Mais M. Norris trouve qu'il ne vaut pas la peine d'encourager la diffusion de l'histoire des Français en ce pays. Nous signalons cela à nos compatriotes.

UNE BONNE PAGE

La *Tribune*, de Winnipeg, a consacré samedi une page spéciale à la ville de Saint-Boniface et à son histoire. Excellente page, dont il faut remercier la *Tribune*.

La flotte anglaise a détruit 48 sous-marins allemands en 16 jours.

Paris, 8. — Combats d'artillerie sur le front ouest ; nombreux chocs d'aéroplanes.

* * *

Les Turcs retraitent vers Bagdad.

LA GUERRE

Londres, 8—Les troupes anglaises ne sont plus qu'à 8 milles de Bagdad.

• • •

Combats d'artillerie en France.

• • •

Le comte Zeppelin, inventeur des dirigeables de ce nom meurt, près de Berlin.

• • •

Le président Wilson va faire armer les vaisseaux marchands.

• • •

Paris, 10.—Les Français s'emparent de tranchées ennemies en Champagne après de violents combats.

• • •

Les Anglais ne sont plus qu'à six milles de Bagdad; en Perse les Turcs retraitent aussi devant les Russes.

• • •

Le président Wilson ordonne qu'on arme les vaisseaux marchands.

• • •

Paris.—L'armée anglaise s'empare de Bagdad, dimanche matin. Londres est très satisfait; le général Lelacroix, critique militaire parisien, y voit aussi un succès de grande importance.

• • •

Violents combats sur le front ouest et notamment sur la rivière Ancre, et en Champagne.

• • •

Paris, 13. — Violents combats sur la Somme et sur la rivière Ancre.

• • •

Le succès des armes anglaises en Mésopotamie s'affirme comme très important.

• • •

La Chine va rompre avec l'Allemagne et s'associer aux Alliés.

• • •

Paris, 14.—Les troupes anglaises se rapprochent de Bapaume; on espère que cette place tombera d'ici à quelques jours.

Violents combats aussi en Champagne.

• • •

Le général Maude s'est emparé d'un riche butin à Bagdad; la retraite de l'armée turque continue encore.

LE CLUB "LE CANADA"

Une des meilleures soirées qu'aient été passées à ce club est sans contredit celle de mercredi soir de la semaine dernière. Près de cent membres et amis étaient réunis dans les salles et depuis 8 heures jusqu'à minuit ce fut une suite de distractions toutes plus intéressantes les unes que les autres, bien que, à part de la causerie de M. P.-A. Talbot, député du comté de La Vérendrye, aucun programme n'avait été préparé.

M. P.-A. Talbot qui fut reçu par des applaudissements très nourris, montrant combien il est tenu en estime par la population de langue française de Winnipeg et des environs fit un bref résumé de l'histoire canadienne-française depuis Jacques Cartier jusqu'à la prise de Québec en 1759, tirant des renseignements et des conclusions pratiques au point de vue du devoir de la race que les personnes présentes semblèrent approuver sans restriction en soulignant de leurs applaudissements les passages les plus caractéristiques de sa causerie.

Le programme musical fut très varié et commença par le chant de "Rêve d'amour", par M. Geo. Pélissier. M. H. LeFranc chanta ensuite "Le Petit Navire"; M. S. Dugal 'Coquelin" et "En écoutant m'sieur l'curé"; M. Jos. Poitras "Noël d'Irlande" et "Vive la France", après quoi M. Geo. Pélissier chanta "C'est un rêve" e tM. LeFranc déclama "Le vain supplice" d'Albert Lozeau. La fanfare de Saint-Boniface donna "Echos du St-Laurent", "Flots du Danube", "Marche des Sentinelles", "Vive la Canadienne", "O Canada55 et "Vive le Roi," ainsi que plusieurs autres morceaux.

A la partie de cartes habituelle de vendredi soir les prix ont été gagnés comme suit: Dames, 1er prix, un fer à repasser électrique offert par la maison d'imprimerie J.-T. Bragg & Co, Mlle A. Lalanne; consolation, Mlle McLean. Messieurs: 1er prix, une boîte de cigares, offerte par la maison Erzinger, M. V. Muller; consolation, M. J.H. Bergevin. Tombola, un sucrier en argent avec cuillers, offert par Hince et Rodrigue, de Norwood, Mlle Lafond. La prochaine partie de cartes aura lieu comme d'habitude vendredi soir à 8.30.

Le club clora la série de ses causeries mensuelles de la saison samedi soir le 24 mars. Le président, M. A.-H. de Trémaudan donnera une causerie sur le sujet "La France telle qu'elle est" et d'autres membres et amis du club, y compris la fanfare de Saint-Boniface, rendront un programme musical très intéressant en harmonie avec le sujet de la causerie. Le programme sera publié la semaine prochaine.

—*Communiqué.*

Pour réussir il faut lutter et pour lutter il faut avoir de la force, de la santé.

Les PILULES MORO pour les hommes remettent les systèmes fatigués, les organismes affaiblis.



M. M. LAFRENIERE

Les débuts dans la vie sont toujours difficiles. Quelle que soit la sphère où évolue le jeune homme, il y rencontre de nombreux obstacles. Pour réussir, il faut savoir lutter, et pour lutter avantageusement, l'essentiel est d'être bien armé; il faut avoir non-seulement l'habileté, mais aussi la force pour se maintenir à l'œuvre.

Ceux-là surtout qui s'adonnent à un travail dur, pénible, doivent prendre des moyens énergiques pour se protéger. S'ils n'ont pas soin de l'entretenir dans des conditions voulues, leur santé fléchira bientôt à mesure que leurs forces se dissiperont.

Pour les hommes il n'y a réellement qu'un remède capable de remettre le système fatigué, l'organisme affaibli, ce sont les PILULES MORO. Elles stimulent l'action du sang, renforcissent les muscles et éclaircissent le cerveau. Aussi les hommes qui les ont employées les recommandent-ils.

"Je souffrais depuis longtemps de faiblesse et d'une douleur dans le côté droit qui m'empêchait de travailler. Mon médecin croyait que j'étais menacé d'appendicite. Je résolus d'essayer les Pilules Moro qui m'ont ranimé, m'ont fortifié et je n'eus plus cette douleur ensuite. Depuis, ma confiance dans les Pilules Moro a grandi et j'en prends chaque fois que mes forces diminuent." M. Maxime Lafrenière, 30, Main, Salmon Falls, N.H.

"J'étais affaibli, épuisé, l'appétit m'avait abandonné. Je persistais à travailler, mais un jour, je me vis dans l'obligation de rester à la maison. Je travaillais bien fort depuis plusieurs années, sans jamais me reposer, et voilà comment j'en étais venu dans ce si grand état d'épuisement. J'avais beaucoup entendu parler des Pilules Moro; avant d'appeler un médecin, je voulus essayer ce remède. Les premières boîtes me ranimèrent, me donnèrent de l'appétit. De semaine en semaine, j'éprouvais plus de vigueur, l'amélioration était visible, enfin, ma santé revint parfaite et, depuis, je ne cesse de recommander les Pilules Moro. M. Antoine Bélanger, North Grafton, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent venir voir notre médecin sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

Si un dur labeur mine vos forces--fortifiez-vous avec du BOVRIL

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET MAGASINS



Holà les Canadiens! Des HOMMES sont demandés pour aider à débarrasser les mers des pirates Allemands.

Rapprochez l'heure de la Victoire Finale en joignant

La Réserve Volontaire de la Marine Royale Canadienne

DIVISION D'OUTRE-MER

PAYE: $1.10 par jour et plus. Equipement gratis. Allocation aux dépendants comme pour les Forces Expéditionnaires d'Infanterie. Tout Canadien-Français dont le père est né au pays est éligible. Limites d'âge de 18 à 38 ans.

Des Hommes avec expérience de 18 à 45 ans seront acceptés dans le Service Naval Canadien pour la Défense des Côtes.

S'adresser au BUREAU DE RECRUTEMENT NAVAL le plus proche ou au Secrétaire du Recrutement Naval, Ottawa. A1-3-17

64 ANS

64 ANS DE VIE. Une marchandise qui retient la popularité d'un pays pendant 64 ans doit avoir de la valeur.

LES ALLUMETTES EDDY

ont été de la bonne marchandise dès 1851. Comme les autres produits de la maison: sacs en papier et cuves, ces allumettes sont considérées comme de première qualité par tous les Canadiens loyaux.

FAITES AU CANADA

The E. B. EDDY CO., Limited

Hull, Canada.

Département de la Milice et de la Défense

VENTE DE VIEUX MAGASINS

Sur ordre de l'Honorable Ministre de la Milice et de la Défense, on vendra les vieux articles suivants à l'encan:

Vieux drapeaux	3	lbs.
Canevas (goudronné ou peint)	21	"
Canevas vieux, uni	84,822	"
Coton, vieux	5	"
Cuir, vieux	976	"
Toile de lin, vieux	11	"
Métal, vieux laiton	94	"
" cuivre	24	"
" fonte	5,640	"
" fer galvanisé	234	"
" fer forgé	735	"
Plomb	870	"
Acier (dossiers seulement)	26	"
" morceaux	1,105	"
Etain	96	"
Chiffons, vieux, toile et coton	42	"
Chiffons, de laine	20	"
Corde, vieille	224	"
Draps, W. P.	465	"
Peaux de buffle, vieilles	35	"
Toile cirée	180	"
Couvertures de cheval, vieilles	164	"

On peut voir ces articles sur demande à l'Ordonnance (sr) Winnipeg.

Des soumissions cachetées pour l'achat d'aucun ou du lot de ces articles, adressées à l'Officier plus haut indiqué, l'enveloppe étant marqué "Tender" seront reçues jusqu'à midi le 20 mars, 1917.

Le département ne s'engage à accepter aucune suomission.

Termes: comptant.

On devra enlever les articles en dedans de sept jours après la date d'achat.

EUGENE FISET,
Chirurgien Général,
Député Ministre, Milice et Défense.
Ottawa, 23 février 1917. 19-20



Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues sur les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment CO. Ltd.

Shiloh 25¢

Le remède des familles contre les toux et rhumes. Shiloh coûte si bon marché et fait tant de bien."



Soumissions

Des soumissions cachetées marquées "soumissions pour provisions et éclairage de la gendarmerie à cheval, Provinces d'Alberta et Saskatchewan et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à midi, mercredi, le 14 mars 1917.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités requises, en s'adressant à l'un des postes quelconques de la gendarmerie à cheval dans les Provinces ou au bureau du soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées.

On ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque ou traite accepté par une banque canadienne, pour une somme égale à cinq pour cent de la valeur totale des articles offerts, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire ou s'il néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés.

L. du PLESSIS,
Pour le Controleur, R.G. à C. N.-O.
Ottawa, 17 février 1917. 19-20

Contrat pour la Poste

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 13 avril 1917, pour le transport de la poste de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, trois fois la semaine, aller et retour, entre Fannystelle et R. R. South, tel service devant commencer au désir du Maître des Postes Général.

On peut obtenir au bureau de poste de Fannystelle et au bureau de l'Inspecteur des Postes les avis imprimés énumérant les autres renseignements quant aux conditions du contrat, ainsi que les blancs de soumissions.

Téléphonez:
Bureau de l'Inspectetur des Postes,
H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes.
Winnipeg, 2 mars 1917. 19-21

CIGARETTES MURAD

Le mélange est exceptionnel!

S. Anargyros

Partout—Pourquoi?

Qualité Supérieure

QUINZE CENTINS

ACHETEZ VOS EPICERIES et PROVISIONS chez

T. Pelletier & Cie

Avenue Taché, St-Boniface

Où vous aurez toujours des marchandises de première qualité.

DESJARDINS FRERES

Directeurs de FUNERAILLES

Seuls Entrepreneurs Canadiens-français

Ambulance jour et nuit

314 AVENUE TACHE

Téléphone - Main 6588

LA CUSSON LUMBER Co. Limited.

AVENUE PROVENCHER

Entre le pont de la Seine et le C.N.R.
Téléphones Main 2625—2626

Fabricants de

Portes, Chassis, Cadres, Moulures, Bois tournés
Toutes sortes d'ornementations intérieures et extérieures.
Bancs d'églises, etc., etc.

Marchands de

Toutes espèces de matériuax de construction:
Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisses et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse

Carrière de gravier: Bird's Hill, Man.
Carrière de sable: Ste-Anne, Man.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

N. PIROTTON

Manufacturier de

MONUMENTS FUNERAIRES

141 Rue Dubuc, Norwood

La seule maison française du Manitoba. Soumissions pour inscriptions et redressage de monuments. Tél. résid., M. 3606

Jos. Turner, Prés. G. Clarke, Sec-Trés

STANDARD PLUMBING CO'Y

Ingénieurs en systèmes de chauffage et ventilation; plombiers au courant des exigences de l'hygiène; posent les appareils d'éclairage au gaz, etc.

296 RUE FORT, WINNIPEG, MAN.
Téléphone Main 529
Gérant: J. R. Turner, 46 Ave. Provencher, Saint-Boniface. Tél. M. 8133

Marchands en gros

pour tout ce qui regarde la plomberie et les appareils de chauffage à l'eau chaude et à la vapeur

M. GRYMONPRE & P. FONTAINE

57 Avenue Provencher

TELEPHONE MAIN 4930

ELECTRICITE

Fournitures d'appareils et installation de: Poêles Electriques, Moulins à Laver, Fers à Repasser, Ventilateurs, Lampes Tungsten

Estimation fournies sur demande

Fumez le Tabac "HEROS"

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

CAPITAL PAYE: $4,000,000
Fonds de Réserve: $3,700,000. Total de l'Actif au-delà de $34,500,000

DIRECTEURS: MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président; Hon. F. L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr.,; A. A. Larocque, Ecr.,; E. H. Lemay, Ecr.,; Hon. J. M. Wilson; A. W. Bonner, Ecr.

OFFICIERS: MM. Beaudry Leman, Gérant-général; J. C. Thivierge, Contrôleur; Yvon Lamarre, Inspecteur-en-chef.

BUREAU PRINCIPAL—MONTREAL.

SUCCURSALES A MONTREAL

Atwater, 1636 St-Jacques.	Outremont, 1334 Laurier O.
Aylwin, 2214 Ontario Est.	Papineau, 2267 Papineau.
Centre, 272 Ste-Catherine Est.	Pointe St-Charles, 316 Centre.
Delanaudière, 737 Mont-Royal Est.	St-Denis, 696 St-Denis.
DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est.	St-Edouard, 2490 St-Hubert.
Est, 711 Ste-Catherine Est.	St-Henri, 1835 Notre-Dame O.
Fullum, 1298 Ontario Est.	St-Viateur, 191 St-Viateur, O.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.	St-Zotique, 3103 Blvd. St-Laurent.
Longue-Pointe, 4023 Notre-Dame E.	Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent.
Maisonneuve, 545 Ontario, Mais.	Emard, 77 Blvd. Monk.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.	Verdun, 125 Avenue Church.
N.-D. de Grâce, 286 Blvd. Décarie.	Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville.
Ouest, 629 Notre-Dame O.	Villeray, 3326 St-Hubert.

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

Apple Hill, Ont.	N.-D. des Victoires, Pte-aux-Trembles, Q.	St-Justin, Qué., (Co. Maskinongé.)
Beauharnois, Qué.	Pte-aux-Trembles, Q.	Ste-Justine de Newton, Qué.
Berthierville, Qué.	Pointe-Claire, Qué.	St-Lambert, Qué.
Bordeaux, Qué., (Co. Hochelaga.)	Pont de Maskinongé, Qué., (Co. Maskinongé.)	St-Laurent, Qué.
Cartierville, Qué.	Prince-Albert, Sask.	St-Léon, Qué.
Casselman, Ont.	Québec, Qué.	St-Martin, Qué.
Charette Mills, Qué.	Québec, rue St-Jean, Qué.	St-Paul Abottsford, Q.
Chambly, Qué.	Russel, Qué.	St-Paul l'Ermite, Qué.
Edmonton, Alta.	St-Albert, Alta.	St-Paul des Métis, Alta.
Farnham, Qué.	St-Boniface, Man.	St-Pie de Bagot, Qué.
Fournier, Ont.	Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester.)	St-Pierre, Man.
Granby, Qué.	St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier.)	St-Philippe de Laprairie, Qué.
Gravelbourg, Sask.	St-Elzéar de Laval, Q.	Ste-Prudentienne, (Co. Shefford.)
Hawkesbury, Ont.	Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier.)	St-Rémi, Qué.
Joliette, Qué.	Ste-Geneviève de Batiscan, Qué.	St-Roch de Québec, Q.
Lachine, Qué.	St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse.)	St-Simon de Bagot, Q.
Laprairie, Qué.	St-gnace de Loyola, Q.	Ste-Thècle, Qué.
L'Assomption, Qué.	St-Jacques l'Achigan, Qué.	St-Vaélrien, Qué.
Lanoraie, Qué. (Co. Berthier.)	St-Jérôme, Qué.	St-Vincent de Paul, Qué., (Co. Laval.)
Longueuil, Qué.	Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm.)	Sherbrook, Qué.
L'Orignal, Ont.		Sorel, Qué.
Louiseville, Qué.		Trois-Rivières, Qué.
Marieville, Qué.		Valleyfield, Qué.
Maxville, Ont.		Victoriaville, Qué.
Mont-Laurier, Qué.		Vankleek Hill, Ont.
Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué.		Winnipeg, Man.

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

J. W. L. FORGET, Gérant, Succursale de Winnipeg.
J. H. N. LEVEILLE, Gérant, Succursale de Saint-Boniface.

La suie, la graisse ou les traces de brûlures disparaissent rapidement sur les marmites avec l'emploi de l'eau chaude et du

GOLD DUST

Servez-vous-en pour les ustensiles de cuisine. Il nettoie tout article.

5c et plus gros paquets.

THE N.K. FAIRBANK COMPANY LIMITED MONTREAL

"Laissez les JUMEAUX Gold Dust faire votre travail."

FAIRBANK'S GOLD DUST Washing Powder

Cusson Agencies, Ltd

Assurances

SEULS AGENTS EMETTANT DES POLICES EN FRANÇAIS

Représentant la compagnie de chemin de fer du

GRAND TRONC PACIFIQUE
GOUVERNEMENT CANADIEN

et toutes les autres compagnies de navigation, sur tous les océans

Renseignements donnés volontiers et gratuitement

60 AVE. PROVENCHER, St-Boniface. Tel. Main 4372

The Guilbault Co. LIMITEE

Entrepreneurs

DE TRAVAUX PUBLICS

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL: BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES, CHARBON DUR ET MOU

MATERIAUX DE CONSTRUCTION, tels que: Gravier, Sable Pierre, Ciment, Chaux, Plâtre, Tuyaux d'égoûts, etc.

Bureaux et Cours; Estimations fournies

Norwood—Saint-Boniface

Téléphones: { Bureaux, Main 604 / Cours à bois, M. 7442 } B. de Poste, 148

ALLAIRE & BLEAU

QUINCAILLIERS

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de

QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE, FERRONNERIE
HUILE DE CHARBON, HUILE A MACHINE, ETC.

Nous avons aussi les peintures préparées de;

SHERWIN WILLIAMS

Aussi leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent américain. Broche barbelée Corde à lieuse (Binder twine), etc. Boutique de Ferblanterie attachée à l'établissement. Montage de

Poêles et posage de Fournaises à air chaud, une spécialité

Nous sommes aussi agents d'Assurance contre le Feu

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE - SAINT-BONIFACE

Chez Nous ET autour de Nous

M. L.-S. Hélie a chanté superbement le *Repentir*, de Gounod, à la grand'messe, dimanche dernier, à la cathédrale.

Le feu a détruit vendredi soir le vaste élévateur de la Northern Elevator Co., Winnipeg ; les pertes sont de $200,000, en partie couvertes par les assurances. L'élévateur était rempli de blé.

On nous annonce une réduction dans les prix de plusieurs comestibles essentiels. Les gouvernements et les conseils municipaux dans les villes de l'ouest se livrent à des enquêtes de plus en plus pénétrantes. Il n'y a pas de doute que la guerre a causé certaines hausses très explicables, mais il y en a d'autres qui le sont moins; le jour où l'on découvrira des manopoles formés pour le simple désir de faire de l'argent, les spéculateurs coupables fileront un vilain coton.

Le gouvernement anglais achèterait, pour un bon prix, toute la récolte de blé de l'Ouest canadien cet automne. Ceci est simplement rumeur.

Nos députés ruraux sont retournés chez eux samedi, après une session de deux mois.

La *Manitoba Abattoir's & Packers Ltd.*, propriétaire du nouvel abattoir construit vis-à-vis les *stock-yards* de Saint-Boniface, rapporte que son premier mois d'affaires a été des plus encourageants. Pour les nombreux actionnaires de cette compagnie à capital surtout canadien-français nous donnerons mercredi des détails intéressants.

L'*Ancient Order of Hibernians* donnera un concert dans la salle des Chevaliers de Colomb le lundi, 19 mars à 8.30 hrs. L'Ordre a adressé une invitation spéciale au Président et aux membres de la Société St-Jean-Baptiste de Saint-Boniface; la Société Saint-Jean-Baptiste se fait un plaisir de porter cette invitation à la connaissance de ses membres par la voie de ce journal. Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste se rendra au concert avec un autre officier.

Forestiers Catholiques. — A la dernière partie de cartes, le prix des hommes a été gagné par M. J.-P.-H. Leblanc; prix de consolation, par M. U. Phaneuf. Prix des dames, par Mlle A. Desourdis; prix de consolation, par Mme I. Benoit. Tombola: par M. Beaudette. Toujours de la belle musique aux parties de cartes des C. O. F.

Savez-vous combien fut la récolte des pommes de terre au Canada, l'an dernier ? De soixante et un millions de minots.

Le volume du commerce canadien est double en 1916 de ce qu'il fut en 1914. (*Département du Commerce, Ottawa.*)

Les Irlandais de Winnipeg, vont pétitionner le gouvernement britannique en faveur du *Home Rule*.

Saint-Norbert : mars, à 7½ hrs. du soir, Son Honneur le juge Prud'homme donnera une conférence sur son voyage en terre Sainte.

La conférence sera donnée à St-Norbert, à la salle du Collège, tous sont cordialement invités d'y assister.

Artisans Canadiens-français. — Hier soir, partie de cartes; de magnifiques prix ont été offerts aux vainqueurs. Prix des dames, offert par Mme C. Dussault, gagné par Mme A. Gauvin; consolation par Mlle Bélanger; prix des Messieurs, par M. P. Léveillé; consolation, M. Toupin. Râfle, par Mme J.-A. Marion. Mardi prochain, la partie commencera 15 minutes après l'exercice du carême, à la cathédrale.

On annonce le décès, dans la paroisse de Saint-Vincent de Paul, près Montréal, de M. François-Xavier Bastien, père de M. l'abbé A. Bastien, curé de Saint-Eustache, et de M. L. L. Bastien, curé de Pinewood, Ontario. MM. les abbés Bastien sont partis ce matin pour l'Est, afin d'assister aux funérailles.

UNION METISSE

A la réunion annuelle des membres de l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph de Manitoba, tenue le 27 écoulé, le conseil général de cette société a été constitué comme suit :

Président : Alexandre Nault; 1er vice-président: Moïse Racette; 2me vice-président: W. Beauchemin; secrétaire-trésorier: Samuel Nault; vérificateur: N. Saint-Germain.

Séance à Saint-Norbert

Vendredi, 16 mars, à 7.30 p.m., aura lieu au Couvent de Saint-Norbert, une séance dramatique et musicale, à l'occasion de la fête patronale de M. l'abbé G. Clouier, curé.

On jouera "Fridlise", opérette mérovingienne, en trois actes. Un souffle d'ardent patriotisme anime toutes les pages de cette pièce. Elle fera vibrer les âmes françaises, qui à quinze siècles de distance se reconnaîtront les sœurs d'âme de Fridlise.

La séance commencera à 7.30 p.m. et se terminera (et se terminera) assez tôt pour permettre aux visiteurs de retourner par le tramway quittant Saint-Norbert à 10.30 heures.

AVIS IMPORTANT

Le gérant de l'Agence Consulaire de France, à Winnipeg, est chargé d'informer les Français en résidence au Manitoba qu'aux termes de la loi du 20 février tous les exemptés réformés et d'avant la guerre *nés depuis le* 1er *janvier* 1876 qui ont été maintenus dans cette situation à la suite de l'examen médical passé par application du décret du 9 septembre 1914 sont tenus de faire une déclaration de leurs situation militaire et de passer un nouvel examen médical.

La clôture des opérations devant avoir lieu en France le 16 avril 1917, il est nécessaire que les intéressés se conforment aux dispositions ci-dessus *avant le* 1er *avril* au plus tard.

Les Français visés par la nouvelle loi qui résident à Winnipeg ou dans les environs devront, autant que possible, passer la visite médicale *en présence* de l'Agent Consulaire de leur circonscription, ou envoyer un certificat médical légalisé par les autorités locales.

La vérité sur les pertes allemandes

5 millions d'Allemands irrécupérables

(Echo de Paris)

Dans le Bulletin de l'Instruction primaire du département de l'Indre, M. G. Rossignol, inspecteur d'académie, vient de publier un article très intéressant sur les pertes d'hommes accusées par nos ennemis.

En octobre dernier, tous les journaux français, reproduisant les informations des journaux neutres, annonçaient que les pertes allemandes, du début de la guerre au 30 septembre 1916, s'établissaient comme suit :

Tués: 879,976; blessés, 2,233,800; disparus, 459,517. Total: 3,573,293.

"Si ces chiffres étaient exacts, écrit M. Georges Rossignol, il y aurait de quoi désespérer. Et de les lire même avec le correctif que certains journaux ajoutent que ce ne sont là que les pertes avouées par l'état-major allemand, les plus optimistes auraient envie de se décourager.

"Il en résulterait, en effet, que, en évaluant à un dixième de ses blessés ceux qui sont hors de combat définitivement, l'Allemagne n'aurait que 1,662,863 soldats irrécupérables, dont la moitié environ, soit 880,000 de tués.

"La réalité est tout autre, tout autrement désastreuse, tout autrement réconfortante pour nous, et nous supplions nos journaux de le dire et de le crier."

Le 28 juillet 1915 les journaux anglais et français publiaient la liste suivante des pertes allemandes (blessés légers non compris) au 30 juin 1915, d'après des renseignements puisés aux meilleures sources :

Prisonniers et disparus..	490,000
Morts	1,636,000
Blessés	1,880,000
Total......	4,006,000

Il y avait donc 1,636,000 tués Allemands au 30 juin 1915, et, d'après les dires de nos adversaires, seize mois plus tard, après l'offensive de Champagne, après l'offensive de Broussiloff, après Verdun, après la Somme, il n'y en aurait plus que 880,000 !

"Pour un miracle, conclut M. Rossignol, c'est un beau miracle, un miracle boche, par conséquent kolossal.

"Mais il n'est fait que de notre crédulité, ou pour mieux dire de notre étourderie, qui nous amène à publier et à gober tous les chiffres que, par le moyen des neutres complices, les Allemands nous tendent comme des appâts grossiers."

Malgré les efforts inouis faits par l'Allemagne pour cacher ses vraies pertes, on sait que le chancelier Bethmann-Hollweg a déclaré à la commission secrète du Reichstag, en mars 1916, que le nombre des irrécupérables allemands étaient à la fin de février dernier de 3,500,00. Soit, pour les dix-neuf premiers mois de guerre, une moyenne de 184,000 tués, blessés ou malades définitifs, disparus par mois.

Depuis, il y a eu Verdun, la Somme, l'effensive Broussiloff et sur tous les fronts menacés : vers Erzeroum, en Dobroudja, en Transylvanie, en Galicie, en Roumanie, de nombreux Allemands ont été envoyés. Aussi est-on en droit d'évaluer le bilan mensuel des irrécupérables à 200,000.

On arrive donc à un total d'irrécupérables qui, dès septembre dernier, devait atteindre 4,930,000 et qui maintenant dépasse certainement 5 millions d'hommes.

Un fait particulier prouve la vérité de ces chiffres. A la date du 1er octobre 1916, le nombre des instituteurs allemands tués s'élevait à 10,499 ; or il est de notoriété publique que le chiffre des morts dans l'enseignement primaire français était, à la même époque, quatre fois moindre.

Buts de guerre et visées allemandes

Depuis que le gouvernement du kaiser a permis la discussion et la définition des buts de guerre, toutes les personnalités autorisées d'Allemagne et toute les collectivités en profitent pour agir sur l'opinion et affirmer leurs revendications.

Le roi de Bavière, qui avait été un des premiers à parler de compensations territoriales aux sacrifices des Etats, au grand embarras du chancelier, vient de proclamer de nouveau ce que doit être la "paix allemande".

Un télégramme de Munich publié par le "Bund", donne, en effet, cette réponse que le roi de Bavière a faite à une dépêche de félicitations que lui avait adressée le bourgmestre d'Augsbourg, à l'occasion de la nouvelle année :

"Je sais que je partage avec mon peuple l'espoir d'une paix prochaine, mais je ne puis espérer pour nous tous qu'une paix qui soit digne de nos succès militaires et qui garantisse à l'avenir le libre développement de notre civilisation et de notre activité économique".

A l'occasion de son anniversaire, le roi Louis a également prononcé un discours dans lequel il a dit :

"On a refusé nos propositions ; nous savons maintenant ce que nous avons à faire. Nous devons vaincre jusqu'à ce que l'ennemi soit obligé de nous demander la paix. Ce n'est pas nous qui avons commencé cette horrible guerre ; nous l'avons acceptée puisqu'elle nous a été imposée et nous avons montré à l'ennemi ce qu'il en coûte d'attaquer l'empire allemand et ses alliés."

Autres manifestations qui font grand bruit. La première est celle de ce comité national allemand pour la paix, fondé par le prince de Wedel et qui passe pour refléter les idées du chancelier allemand et représenter dans le monde politique allemand la tendance modérée. On va juger de cette modération. Les buts de guerre de ce comité sont les suivants :

1. La paix ne sera pas seulement une paix allemande, mais aussi celle de tous les alliés de l'Allemagne, et qui assurera la continuation des alliances actuelles de l'Allemagne ;

2. Les décisions à prendre en ce qui concerne les territoires occupés doivent l'être sur la base de la situation militaire, et en préservant les intérêts allemands. Avant tout, il faut poursuivre une rectification de frontière; le mot "politique d'annexion" ne doit pas nous effrayer."

3. La liberté des mers doit être assurée pour nous et pour tout ce qui n'est pas anglais, en particulier pour les neutres ;

4. Un empire colonial fort et capable de se défendre doit nous être rendu ;

5. Une indemnité de guerre qui réponde à nos sacrifices est indispensable.

L'autre manifestation est le mot lancé par l'homme de la guerre navale à outrance, par l'ancien chef de la marine allemande, l'amiral von Tirpitz :

"Le mot d'ordre de la campagne pour 1917 doit être "les Flandres", ce qui veut dire, les bases navales contre l'Angleterre et la mer du Nord entièrement allemandes.

Telles sont toujours les visées de la grande majorité des Allemands, quels que soient leur classe et leur parti politique.

Précieux témoignages

Le marquis Crewe, parlant à dîner à la Société royale de littérature, a dit :

—L'entente date de l'époque où lord Kitchener et Marchand devint amis à Fachoda. L'accord politique entre les deux pays, accord qui se développe d'année en année, a pour point culminant la merveilleuse alliance actuelle et l'amitié scellée sur le champ de bataille par le sang des braves des deux nations. Il ne fera qu'aller en augmentant, par la création de relations plus étroites."

Le marquis Crewe est convaincu de la solidité qu'après la terrible épreuve nationale par laquelle la France passe, conservera la République française. Celle-ci n'est pas moins ferme que la monarchie britannique: et il est impossible de l'élever plus haut qu'elle est.

Le poète sir Henry Newbolt, a raconté ensuite qu'au commencement de la guerre, le général Conneau rendit visite au général smith Dorrien; celui-ci lui demanda la raison de sa visite. Le général Conneau lui répondit :

—Je viens seulement vous dire qu'il n'y a rien que mes hommes et moi ne désirions faire aussi volontiers, si ce n'est mourir pour vous, et vous aider vous et les vôtres."

—Nous ne nous diminuons pas, a dit encore Sir Henry Newbolt, en admirant et en imitant les Français; et lorsque nous parlons du monde que nous souhaitons, c'est celui où l'humanité serait interprétée selon les idées françaises."

"Parisian French"

Le *Franc-Parleur* de Québec, publie ce splendide spécimen de *Parisian French* ; ça vient naturellement d'Ontario :

Cher Monsieur,

La prospérité précèdent et étonnant de nos habitants Canadiens sont dit dans les figures comme s'ensuivre. Ils sont des évidences les plus convaincre possible que cette année, ils vont depenser plus d'argent pour des améliorations que jamais avant. Ils sont dans l'humeur pour depenser apresent, et ceci est le temps pour figurer leurs attentions et les pousser a le point de decision et d'action. Ces sont les chiffres :

Les produits des Fermes Canadiens exporté, (Animaux et Agriculture) pour les 12 mois terminant Septembre, etait :—

1913..	$210,284,449
1914..	241,145,420
1915..	222,771,143
1916..	507,786,869

Pensez a cela, rapport de 1916 est plus gros que 1914 et 1913 mis ensemble.

Aimeriez-vous a etre dans une position pour foûnire les habitants de votre communauté avec leurs besoins de clôtures et barrieres.

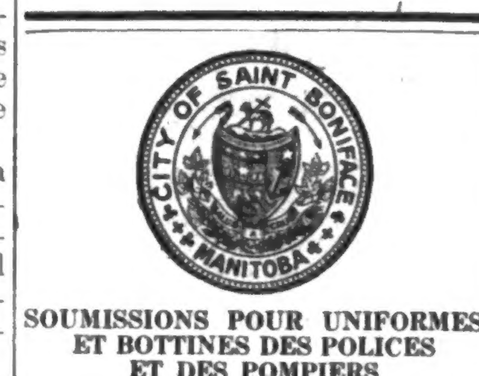
Ce plieur depeind plusièurs de lès môdes de cloture et barrieres que lo'n manufacture, pour laquelle il y'aurait une gorsse demande dans le Printemps. Notre catalôgue No. 7 que donne plus d'information vous serait envoyer sur votre demande.

Nous cherchons un bonne homme dans votre communauté pour pourser la vente de notre ligne. Veillez bien nous écrire une ligne en nous disant si vous êtes interesser, et si vous avez le temps a devouer a cette affaire. Nous serons joyeux de vous envoyer nos prix et nos termes si vous etes interesser.

La poste-carte ci-inclus est pour votre convenance a nous respondre. Voulez vous bien la retourner promptement pour que l'on savent si vous êtes interesser. Merci.

Votre tout dévoué,
La Cie de Clôture de Broche
Banwell Hoxie Ltd.,
J.-FRANK WALKER,
Gerant des Ventes.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."



SOUMISSIONS POUR UNIFORMES ET BOTTINES DES POLICES ET DES POMPIERS

Des soumissions cachetées et marquées "Soumissions pour les uniformes et bottines des Policiers et Pompiers" adressées au Secrétaire-Trésorier de la Cité de Saint-Boniface, seront reçues jusqu'à cinq heures, jeudi le 22 mars, 1917.

Les informations et les spécifications seront fournies par le Chef des Départements de Police et Feu.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,
L. MARCIL,
19-21 Chef de Police et Feu.

THEATRES

Walker.—Cette semaine continuation des soirées et matinées, représentant le drame de Clune's Lavish en 10 sections cinéma : 2.30 et 8.30; prix de 25c, 50c et 75c; dimanche soir concert par la fanfare du 100e Grenadier.

Winnipeg, rue Notre Dame-ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents; matinées : les mardis, jeudis, samedis. Prix : 25c; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine :

"House of Lies"; la semaine prochaine, "My Friend from India."

A *l'Orpheum, rue Fort—Vaudeville* : matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs. ; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix : matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Cecil Cunningham et Edwin Arden, vaudeville ; Chung Hma Four, quatuor chinois ; Gould et Lewis, dans "Holding the Fort"; les Berrens, comédie en musique; Miriam et Irene Marmein, pantomime et danses-fantaisie; Togan et Geneva, danseurs sur la corde raide.

Marguerite Clark, comédie "The Fortunes of Fiji", de 12.30 à 11 heures du soir; prix: matinée 10c, soirée 15c.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE des repasseuses de robes chez Henry Bros., SaintBoniface. 20

A LOUER—Logement de trois chambres, avec chambre de bain privée. Possession le 15 avril 1917. S'adresser à l'imprimerie du Manitoba.

ON DEMANDE—Des ouvières expérimentées pour coudre à la main: robes de dames, costumes et manteaux; bons gages et emploi premanent. The Ladies Wear Co., Limited, coin des rues Lydia et McDermott. 18-22

VENTE PAR ENCAN.—Le 15 de mars prochain, il y aura une vente par encan au Village de La Salle, à la résidence de M. O. Rochon. La vente commencera à 11 heures a.m.

M. EMILE DUGAL annonce à ses amis et au public qu'il a formé une société connue sous le nom de Dugal & Voyer. Ces messieurs s'occuperont du système de plomberie, chauffage, etc. Avenue Taché, Bloc Dubuc. Téléphone Main 2125. Résidence, M. Dugal Main 7469. Résidence, M. Voyer, M 2126. 10

Concessions de terrains par la Oregon and California Railroad Co. Le titre de ces terres a été donné par un acte du Congrès des Etats-Unis daté du 9 juin 1916. Deux millions trois cents mille acres de terrains pour homesteads et achats. Terre à bois et terre à culture; une portion de ce domaine contient une des meilleures parties du sol encore non cultviés des Etats-Unis. C'est le temps d'acheter. Grande carte montrant le terrain, décrivant le sol, notant le climat, les pluies, les accidents de terrain, etc. Envoyez une piastre. **Grant Lands Locating Co. Box 610, Portland, Oregon.** 17

SERVANTE.—On demande une servante pour ouvrage géneral. S'adresser à Mme Adrien Potvin, 465, rue Langevin, Saint-Boniface. 16

M. M. A. LANDRY, Orfèvre, annonce qu'il a ouvert son établissement de réparage de montre, etc, au coin des Avenues Taché et Provencher, à la Pharmacie de M. Wallar, et il sollicite la clientèle du public. 12

ARGENT A PRETER. — $400.00. S'adresser 401 Somerset Block. Téléphone Main 2079.